

# Chaudière bois. Le réseau de chaleur s'étend

Alain Coquil

Le réseau de chaleur de BMO, qui chauffe l'équivalent de 25.000 logements à partir de déchets ménagers, va bénéficier d'une extension conséquente, d'ici 2016, grâce à la construction d'une chaudière bois, au Spernot.

*La chaudière bois sera installée au Spernot, à une centaine de mètres du site actuel.*



Document G&G/Quarab Architectes Associés

Hôtel de ville, siège de la communauté urbaine, CHRU Morvan et La Cavale-Blanche, UBO, Clous, logements de Brest Métropole Habitat... Autant de sites qui bénéficient d'une énergie propre et moins coûteuse que le gaz : la vapeur produite par l'Unité de valorisation des déchets du Spernot. La chaleur issue de l'incinération des 130.000 tonnes d'ordures ménagères reçues annuellement dessert actuellement l'équivalent de 25.000 logements sur un tra-

cé long d'environ 25 km. La communauté urbaine souhaite étendre ce réseau.

## 10.000 logements supplémentaires

« La Marine nationale veut en bénéficier pour ses bâtiments en dur, le long de la Penfeld et à la base navale. Et puis, nous pensons aussi aux Capucins. À terme, on pourra pousser jusqu'au Valy-Hir et Kérourien », détaille Jean-Luc Polard, président

du conseil d'administration de Sotral, l'établissement public local gérant la valorisation des déchets. Ce prolongement sur la rive droite, qui desservira 10.000 logements supplémentaires, sera rendu possible par l'installation, à une centaine de mètres du site actuel, d'une chaudière bois. Un bâtiment de 900 m<sup>2</sup>, haut de 14 m, l'abritera, ainsi qu'une zone de stockage du bois. Du bois « noble » (et donc non-traité) qui viendra essentiellement des

forêts du centre-Finistère.

« L'approvisionnement se fera à raison de huit à dix camions par jour. Nous prévoyons de consommer environ 15.000 tonnes de bois par an », précise Stéphane Baron, directeur général délégué.

Coût de l'installation : 8 M€ dont 1,5 M€ financés par l'Ademe (Agence de développement et de maîtrise de l'énergie). « L'arrêté préfectoral autorisant l'installation devrait être signé en février, avec un début des

travaux prévu en mars-avril ». Il faudra toutefois attendre octobre 2016 pour une mise en service à plein régime du nouvel outil.

## Couverture de 18 % de la consommation du réseau

Avec une production attendue de 35.000 MW/h, il apportera, à lui seul, 18 % de la consommation du réseau.

« La chaudière fonctionnera entre six et sept mois dans l'année, en période énergivore, d'octobre à avril. L'été, la production de l'usine actuelle suffira à alimenter tout le réseau », souligne Jean-René Baron, le directeur technique du site. À noter que les chaudières d'appui du site du Spernot, toujours prêtes à prendre le relais pour pallier un dysfonctionnement éventuel de l'usine principale, vont être également alimentées en bois. Elles le sont actuellement en gaz, après être passée par une étape fioul.

Bien évidemment, ce choix d'énergies renouvelables s'accompagne d'un plan drastique en matière de rejets. Oui, il y aura une cheminée et de la fumée, « mais les poussières et les particules seront filtrées en amont, avant d'être enfouies », rassurent les maîtres d'œuvre de la chaudière. Quant aux cendres, elle seront dispersées sur des champs d'épandage ou utilisées pour enrichir les sols à vocation horticole. Outre leurs capacités à écarter, de manière infatigable, escargots et limaces, les cendres de bois, riches en calcium et en sels minéraux, constituent un excellent engrais pour les pelouses, les rosiers et les légumes du jardin.